

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

SEANCE DU MARDI 14 JANVIER 2020

Le mardi 14 janvier 2020 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Sandrine RAMBAUD, Josiane COUILLEAUX, Carine MOREL, Aurore BIBRON (arrivée à 19h40) et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, René VAUGEOIS, Daniel GERAULT, Denis MARCHAND, Stéphane MANCEAU, Damien COUILLEAUX

Absents excusés : Miguel CAMUS et Loïc JORRE

Secrétaire de séance : Aline LEBRETON

ORDRE DU JOUR

I. TRAVAUX

II. RIFSEEP

III. DPU

IV. QUESTIONS DIVERSES

I - TRAVAUX

Suite au conseil du 19 décembre 2019, Mickael Delahaye présente de nouveaux devis concernant différents travaux dans la commune (élagage, voirie ...).

Ces devis sont les suivants :

▪ Elagage/Taille

	EVA	ETIC
Abattage cèdres et bouleaux Lotissement de la Ceriselaie	756 € TTC	2 497,50 € TTC
Taille 2 prunus lotissement de la Ceriselaie	192€ TTC	
Taille 5 tilleuls rue des Cerisiers	480 € TTC	575 € TTC

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les trois devis de la société EVA pour un montant total de 1 428€ TTC.

▪ **Curage Fossé**

	Chapron	BMTP	Lepage
CR Chevie	1 877€ HT	1 934€ HT	/
La Perrière	1 108,8€ HT	/	950€ HT
Fossé réjouis	2 894 HT	2 974€ HT	800€ HT (sans débroussaillage)
Forêt Bourgon	1 550€ HT	7 476€ HT	2 840€ HT
Salle des Lilas	/	290€ HT	120€ HT
Busson	/	/	550€ HT

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les devis suivants :

	Devis retenu	
	Entreprise	Montant H.T
CR Chevie	CHAPRON	1 877€ HT
La Perrière	LEPAGE	950€ HT
Fossé réjouis	LEPAGE	800€ HT (sans débroussaillage)
Forêt Bourgon	CHAPRON	1 550€ HT
Salle des Lilas	LEPAGE	120€ HT
Busson	LEPAGE	550€ HT

II - RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT)

Mickaël Delahaye présente au conseil le projet concernant les modifications du régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat. La date d'effet sera établie par le centre de gestion.

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le projet du régime indemnitaire RIFSEEP pour transmission au centre de gestion.

III- DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Mickaël Delahaye informe le conseil que trois biens situés sur la commune de Commer sont sous au droit de préemption urbain :

- 33 rue des Tisserands
- Le Manoir de la Perrière
- Lieu-dit « Les Caves »

DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain sur ces trois biens.

IV- QUESTIONS DIVERSES

➤ **L'association « Les Motards ont du cœur »**

L'association « Les Motards ont du cœur » passeront la dimanche 26 avril 2020 à Commer

➤ **Association ADSB 53**

Mickaël DELAHAYE propose de verser une subvention de 75 € pour l'année 2020 (équivalente à l'année 2019).

DELIBERATION : le conseil municipal valide, à l'unanimité, la subvention d'un montant de 75€ à l'ADSB 53 au titre de l'année 2020.

La marche ainsi que le repas annuel de l'ADSB 53 auront lieu le dimanche 10 mai 2020.

Il est 20h15, la séance est levée.